

04.06.2021 - 10:31 Uhr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE: Résultat annuel de SUISA - le coronavirus met les auteurs et les éditeurs de musique à rude épreuve

La pandémie de coronavirus a eu de lourdes conséquences financières pour les compositeurs, les paroliers et les éditeurs de musique. Le chiffre d'affaires de SUISA provenant de la gestion des droits d'auteur en Suisse et à l'étranger a diminué de 16,8 millions de francs. Cela correspond à un recul de plus de 10%. Les droits d'exécution ont été particulièrement touchés: les recettes ont reculé de 34% dans ce domaine. Grâce à des revenus légèrement supérieurs provenant des droits de diffusion et à une forte progression du secteur en ligne, le résultat global a été moins sévère qu'on ne le craignait. Cette situation difficile pour les auteurs et éditeurs de musique se poursuivra cette année et probablement l'année prochaine.

Zurich, le 4 juin 2021 - En 2019, SUISA enregistrait un résultat record; en 2020, le Covid-19 a renversé la tendance. Les concerts et autres spectacles n'ont pratiquement pas pu avoir lieu et les magasins, les restaurants et les bars ont été fermés pendant des mois, ne diffusant pas de musique de fond durant cette période. Par conséquent, le chiffre d'affaires de SUISA a fortement reculé. Les recettes des droits d'auteur en Suisse et à l'étranger ont atteint 144,1 millions de francs en 2020. Cela représente une baisse de 16,8 millions de francs, soit 10,5%, par rapport à l'année précédente (160,9 millions de francs). Les compositeurs, les paroliers et les éditeurs de musique recevront donc moins d'argent à titre de droits d'auteur : en 2021, 120,4 millions de francs seront distribués aux bénéficiaires, presque 15 millions de francs de moins que l'année dernière.

Très peu de concerts : fort recul des droits d'exécution

Comme on pouvait s'y attendre, les recettes ont surtout diminué pour les droits d'exécution : alors que les recettes dans ce domaine étaient de 52,1 millions de francs en 2019, elles sont passées à 34,4 millions de francs en 2020, soit 34% de moins. Cette baisse touche essentiellement le domaine des concerts, où les recettes ont diminué de 51%, passant de 23 millions de francs en 2019 à 11,4 millions de francs en 2020. Les autres domaines dans lesquels aucune musique n'a été diffusée ont également enregistré une chute spectaculaire des recettes. Dans l'industrie hôtelière, les recettes ont baissé de 3,7 millions à 1,99 million de francs (-46%), dans l'événementiel de 2,36 millions à 1,24 million de francs (-48%) et dans les cinémas de 2,6 millions à 1,07 million de francs (-58%).

Evolution stable des droits de diffusion et à nouveau une forte progression des activités en ligne

SUISA est parvenue à compenser seulement partiellement ce recul dans d'autres domaines. Concernant les droits de diffusion, les recettes ont légèrement augmenté, passant de 63,6 millions de francs l'année précédente à 64,3 millions de francs en 2020. Les baisses redoutées, dues par exemple à la diminution des recettes publicitaires des chaînes de télévision et des stations de radio en raison de l'annulation de grands événements, ne se sont pas encore avérées.

Dans le secteur en ligne, SUISA a pu à nouveau augmenter ses recettes l'année dernière, passant de 14,5 millions à 17,1 millions de francs (+17,4%). Cela est dû notamment à l'augmentation des recettes de ses filiales SUISA Digital Licensing et Mint Digital Services, la joint-venture fondée en collaboration avec la société américaine SESAC. SUISA Digital Licensing a réussi à attirer plusieurs sociétés sœurs étrangères et éditeurs comme nouveaux clients et à conclure de meilleurs contrats avec des fournisseurs de services en ligne (plateformes de streaming et de téléchargement).

Les recettes provenant de la redevance sur les supports vierges (droits de rémunération) ont également légèrement diminué : dans ce domaine, SUISA a encaissé 12,4 millions de francs l'an dernier, soit 11% de moins que l'année précédente (13,9 millions de francs). S'agissant des droits de reproduction, en recul constant depuis des années, SUISA a perçu 4,3 millions de francs en 2020, soit 1,7% de moins que l'année précédente (4,4 millions de francs).

Baisse des recettes annexes et du chiffre d'affaires total

En 2020, les recettes annexes de SUISA ont elles aussi reculé, passant de 15,4 millions à 11,9 millions de francs. Le chiffre d'affaires total s'est ainsi élevé à 155,9 millions de francs, soit 11,5% de moins qu'en 2019 (176,3 millions de francs).

87 francs sur 100 versés aux auteurs et aux éditeurs

En ce qui concerne les coûts, SUISA a réagi très rapidement à la crise du coronavirus. Le taux des frais d'administration s'est ainsi maintenu en 2020 au niveau de l'année précédente, soit 13,07%. SUISA reverse ainsi près de 87 francs aux auteurs et aux éditeurs de musique pour 100 francs de droits d'auteur perçus. Grâce aux engagements libérés, fonds pour lesquels aucune indication suffisante pour les attributions aux ayants droit n'a pu être trouvée même après cinq ans, SUISA est à nouveau en mesure de procéder à une répartition supplémentaire de 7% sur tous les montants des décomptes de ses membres en 2021.

Aides financières pour les membres de SUISA

Au printemps 2020, SUISA a immédiatement proposé un soutien à ses membres afin de compenser financièrement la perte de la rémunération des droits d'auteur. D'une part, un fonds d'aide à hauteur de 1,5 million de francs permettant d'offrir des prestations

de soutien aux auteurs et aux éditeurs a été créé. D'autre part, les délais de remboursement des avances que les membres de SUISA peuvent recevoir depuis des années ont été prolongés jusqu'à ce que la situation des musiciens se stabilise. En outre, des fonds d'urgence issus de la Fondation de prévoyance de SUISA sont à la disposition des auteurs.

Cette année et l'année prochaine, SUISA table également sur des recettes en baisse pour les compositeurs, les paroliers et les éditeurs de musique. Cela prendra encore des mois, voire des années, pour que des concerts et de grands événements musicaux puissent être organisés à la même échelle qu'avant la pandémie.

«L'industrie musicale, en particulier, traverse actuellement une période extrêmement difficile», déclare Andreas Wegelin, CEO de SUISA. «Sans concerts et autres spectacles, de nombreux musiciens sont privés de leur principale source de revenus. C'est pourquoi, dans la situation actuelle, le travail de SUISA et les recettes provenant de l'utilisation de musique sont particulièrement importants pour de nombreux musiciens. Cette année encore, nous veillerons de manière accrue à nos coûts afin de pouvoir répartir le plus d'argent possible aux auteurs et éditeurs de musique.»

Le rapport annuel 2020 de SUISA est disponible en ligne à l'adresse suivante: www.suisa.ch/rapportdegestion.

Sur SUISAblog, vous découvrirez en outre un article détaillé consacré au résultat annuel de SUISA: <https://blog.suisa.ch/fr/des-resultats-remarquables-malgre-le-covid/>

Plus d'informations :

Pour les médias francophones:

Céline Troillet

Service juridique SUISA

Tél. +41 21 614 32 26

E-mail: celine.troillet@suisa.ch

Pour les médias germanophones:

Giorgio Tebaldi

Responsable communication SUISA

Tél. +41 44 485 65 03

E-mail: giorgio.tebaldi@suisa.ch

A propos de SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi ses quelque 40 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire musical mondial correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 120 000 clients. En 2017, SUISA a fondé, en collaboration avec l'organisation musicale états-unienne SESAC, la joint-venture Mint Digital Services. L'entreprise est responsable de la facturation et de l'administration au niveau international des licences de musique en ligne pour SESAC, sa filiale The Harry Fox Agency et SUISA. Elle offre également ses services à des maisons d'édition.

Forte de quelque 240 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires de plus de 150 millions de francs. En tant qu'organisation à but non lucratif, SUISA répartit les recettes des licences, après déduction des frais administratifs, entre les différents auteurs et éditeurs de musique. www.suisa.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005269/100872055> abgerufen werden.